

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS  
République Démocratique du Congo  
Cellule Infrastructures

Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa  
« Kin-Elenda »

Termes de Référence pour le recrutement d'un Consultant chargé  
de l'élaboration du rapport d'achèvement du Projet

1. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu un appui de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) du Groupe de la Banque Mondiale de 500 millions de Dollars américains (sous forme d'un don de 250 millions de Dollars américains et un crédit de 250 millions de Dollars américains), pour la préparation et la mise en œuvre du Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa, appelé « Kin-Elenda ».

L'objectif de développement du Projet Kin-Elenda est d'améliorer la capacité institutionnelle en gestion urbaine et l'accès aux infrastructures et services, ainsi qu'aux opportunités socio-économiques à Kinshasa.

Le Projet Kin-Elenda s'articule autour de 4 composantes et sous composantes ci-après :

- 1) **Infrastructures et services résilients (USD 355 millions)**
  - 1.1. Services de base à l'échelle de la ville (USD 255 millions)
  - 1.2. Amélioration des quartiers (USD 100 millions)
- 2) **Communautés inclusives et résilientes (USD 125 millions)**
  - 2.1. Inclusion socio-économique (USD 105 millions)
  - 2.2. Planification urbaine et gestion foncière (USD 10 millions)
  - 2.3. Gouvernance locale (USD 10 millions)
- 3) **Gestion du projet (USD 20 millions)**
- 4) **Composante contingence d'intervention d'urgence (USD 0 millions)**

L'Accord de financement est entré en vigueur le 8 septembre 2021 et la date de clôture du projet est fixée au 31 juillet 2026. À l'approche de cette date, la Cellule Infrastructures envisage de recruter un Consultant afin d'élaborer le Rapport d'achèvement du Projet (RAP) pour le compte du Gouvernement, conformément aux exigences de la Banque mondiale.

**2. OBJECTIF DE LA MISSION**  
 L'objectif de la mission est d'appuyer le Gouvernement dans l'élaboration du Rapport d'Accompagnement du Projet Kin-Elenda. Ce rapport devra dresser un bilan complet de la mise en œuvre du Projet, analyser les résultats atteints par rapport aux objectifs fixés et identifier les leçons apprises.

- De manière spécifique, le Consultant aura à exécuter les tâches suivantes :
- L'examen de l'objectif de développement en lien avec la conception du projet ;
  - Le diagnostic des réalisations du projet ;
  - L'analyse/évaluation des résultats obtenus ;
  - L'analyse des principaux facteurs (favorables et non favorables/ internes et externes) dans la mise en œuvre du projet et la réalisation de ses objectifs ;
  - L'analyse des coûts et financièrement relatifs aux prévisions ;
  - L'identification des leçons apprises

**3. DESCRIPTION DES TÂCHES**

Le Consultant aura pour mission principale de produire un rapport d'achèvement objectif et fondé sur des preuves, reflétant les performances et les impacts du Projet. À cet effet, il devra notamment :

- Apprécier le niveau de réalisation de l'objectif général du projet, des objectifs spécifiques et des résultats attendus du projet, à travers la documentation des principaux indicateurs du projet (production et analyse du tableau de bord y afférent, analyse de la pertinence et de l'efficacité du projet) ;
- Apprécier le niveau de réalisation de chaque indicateur du Projet ;
- Analyser l'efficacité du projet, c'est-à-dire l'impact de ses activités ;
- Caractériser les activités du projet : pertinence, planification, dimension participative, engagement des bénéficiaires, qualité de leur exécution et degré de résultats ;
- Apprécier le cadre institutionnel et le processus de gestion du projet : pertinence, efficacité, problèmes rencontrés, modifications apportées (s'il y en a eu) et modifications nécessaires (si appropriées). Aussi, il faut faire un examen des rôles et des responsabilités des différentes structures mises en place et acteurs institutionnels impliqués (y compris Gouvernement, Cellule Infrastructures, CDUK, CEP-O, UCM, INPP et Banque mondiale) dans la mise en œuvre du projet, et du niveau de coordination entre les acteurs pertinents ;
- Niveau des efforts des parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre du projet ;
- Identifier les problèmes et défis rencontrés pendant la mise en œuvre, et les solutions adoptées (si des solutions ont été identifiées et/ou adoptées) ;
- Degré auquel les réalisations du projet ont touché effectivement les bénéficiaires visés et analyse de leur degré de satisfaction ;
- Durabilité ou pérennité des résultats et des retombées du projet au-delà de l'achèvement de celui-ci ;
- Description des facteurs clés auxquels il faudra accorder de l'attention, afin d'améliorer les perspectives de pérennité des résultats du projet et les possibilités de répliquer de l'approche dans le cadre d'une seconde phase du projet ;

- **Très satisfaisant (TS)** : Tous les indicateurs de résultats et les déclencheurs de phase ont été atteints ou dépassés ou sont très probablement atteints à la fin du projet sans imperfections majeures.
- **Satisfaisant (S)** : Plus de la moitié des indicateurs de résultats ont été atteints ou sont très probablement atteints à la fin du projet avec peu d'imperfections majeures ; tous les indicateurs déclencheurs de phase ont été atteints ou sont très probablement atteints avant la fin du projet.
- **Peu satisfaisant (PS)** : Moins de la moitié des indicateurs de résultats ont été atteints ou seront très probablement atteints avant la fin du projet avec peu d'imperfections majeures ; un ou plusieurs indicateurs déclencheurs de phase n'ont pas été atteints et ne seront très probablement pas atteints à la fin du projet.
- **Pas du tout satisfaisant (NS)** : Aucun indicateur de résultats n'a été atteint.

Il devra comporter **une notation indépendante des performances globales du projet**, ainsi qu'une notation des performances de chacun des résultats des composantes du projet, étayées par une brève description, basée sur la nomenclature ci-après utilisée par la Banque mondiale:

Le rapport d'achèvement sera un document synthétique (y compris les Annexes) et rédigé en français.

Ce rapport constitue le rapport d'achèvement qui résume la situation à la fin du projet : les résultats de l'évaluation de l'objectif de développement et de la conception du projet, le niveau d'atteinte des objectifs spécifiques et les résultats du projet, les facteurs majeurs ayant affecté la mise en œuvre et les résultats, la durabilité du projet, l'impact sur le développement institutionnel, la performance des partenaires dans la préparation et la mise en œuvre du projet, les performances de l'Emprunteur et de l'organisme d'exécution dans la préparation et la mise en œuvre, ainsi que les leçons apprises.

- Un rapport provisoire incluant les principaux résultats, constats et analyses détaillé ;
- Un rapport de démarrage précisant la méthodologie, le plan de travail et le calendrier

Le Consultant fournira les livrables suivants :

#### 5. RESULTATS ATTENDUS

- L'organisation d'un atelier de restitution pour validation des résultats provisoires.
- Des analyses quantitatives et qualitatives ;
- Des visites de terrain sur les sites du Projet ;
- Des entretiens semi-structurés avec les parties prenantes ;
- L'analyse documentaire (rapports de supervision, audits, rapports d'activités, aide-mémoires, STEP, etc.) ;

Le Consultant adoptera une approche participative et inclusive, combinant :

#### 4. METHODOLOGIE

- L'évaluation de la **durabilité** sera faite sur la base de la probabilité de maintien sans difficultés majeures des acquis après la fin du projet, de préférence sans accompagnement d'un quelconque partenaire extérieur. L'échelle de notation sera à 4 niveaux : très probable (TP), probable (P), peu probable (PP) et pas du tout probable (NP). Trois (3) types d'acquis sont considérés : les capacités (formation et infrastructures), la totale prise en main du SIS par les praticiens de santé, et les changements apportés par le projet.
- La notation de **l'impact sur le développement institutionnel** sera faite à partir de l'opérationnalité du Système d'Information Sanitaire (SIS), des interactions avec les autres ministères sectoriels (CNAMGS, ANINF), en prenant en compte le bénéfice et la contribution du projet à développer les capacités dans l'accroissement des recettes des structures sanitaires et à améliorer la qualité des services proposés aux patients.
- L'échelle retenue comportera trois (3) niveaux : substantiel (SU), Modeste (M) et Négligeable (N).
- La notation de la **performance des parties prenantes** sera faite sur la base : i) de la contribution à l'atteinte des résultats du projet, ii) du rôle et du respect de leurs engagements par le gouvernement et le bailleur de fonds et iii) de l'efficacité dans l'exercice des attributions. L'échelle de notation comportera quatre (4) niveaux : très satisfaisant (TS), satisfaisant (S), peu satisfaisant (PS) et pas du tout satisfaisant (NS).
- Un atelier de restitution des résultats avec une Présentation Powerpoint (en français) des conclusions de l'évaluation sur les résultats et les conclusions préliminaires sera organisée avec les parties prenantes. Une présentation en Powerpoint sera préparée pour la diffusion des résultats du rapport d'achèvement ;
  - Un rapport final intégrant les commentaires du Gouvernement et de la Banque mondiale.
- 6. PROFIL DU CONSULTANT**
- Le Consultant devra répondre au profil suivant :
- Diplôme universitaire de niveau Master (Bac+5) minimum en économie, génie civil, développement, ou sciences sociales ;
  - Expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans ;
  - Réalisation d'au moins deux (02) missions similaires de rapport d'achèvement de projet financé par la Banque mondiale au cours des cinq dernières années ;
  - Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit ;
  - Capacités prouvées en analyse de données, rédaction de rapports et concertation institutionnelle
- 7. CALENDRIER ET DUREE DE LA MISSION**
- La date indicative pour le démarrage des prestations est fixée au 1<sup>er</sup> juin 2026 pour une durée de prestations d'environ quarante-cinq (45) jours, hors délai d'approbation des rapports, étalés sur une période de soixante (60) jours maximum répartis comme suit :
- **sept (7) jours** pour la phase préparatoire, y compris la présentation du rapport de démarrage et trois (3) pour l'approbation dudit rapport ;
  - **vingt-huit (28) jours** pour la collecte et l'analyse des données ainsi que la production du rapport provisoire ;

- TDR de l'étude ;
- Matrice de suivi des résultats ;
- Questionnaires ;
- Listes des documents consultés et ;
- Listes des personnes rencontrées.
- Cadre de résultats du projet
- Tableau récapitulatif des réalisations physiques et financières
- Analyse économique et taux de rentabilité
- Résumé des performances environnementales et sociales
- Synthèse genre, VBG et mécanisme de gestion de plaintes
- Matrice des leçons apprises
- Liste des documents consultés.

Les annexes suivantes sont suggérées :

#### 10. ANNEXES RECOMMANDÉES

La Cellule Infrastructures, en collaboration avec les agences d'exécution (CEP-O, UCM, CDUK et INPP), mettra à la disposition du Consultant toutes les données et documents nécessaires : rapports d'activités, audits, études, données STEP, informations de suivi-évaluation, et tout autre document pertinent.

#### 9. ACCES A L'INFORMATION

La mission se déroulera à Kinshasa, au sein de la Cellule Infrastructures, avec des visites sur les sites d'intervention du Projet dans les bassins versants Est et Ouest de la rivière N'djili. La Cellule Infrastructures assurera la supervision technique et facilitera l'accès du Consultant aux informations et aux acteurs concernés.

#### 8. LIEU DE LA MISSION

2026.

**Dans tous les cas, l'approbation du rapport final de la mission doit intervenir avant le 31 juillet**

- cinq (5) jours pour la validation du rapport par le Client (CI, CEP-O et UCM) ;
- trois (3) jours pour la préparation et la tenue de l'atelier de restitution ;
- les observations issues de l'atelier seront transmises au Consultant trois (3) jours au plus tard après la tenue de l'atelier ;
- sept (7) jours pour la production du rapport final de mission après prise en compte des observations du Client.